

N/REF : 30/07/2026 10H12 C:003808 I:20343
V/REF : AC/C51700
V/Email reçu le Jeudi 30/07/2026 a 10H12

AIGUILLON CONSTRUCTION
Service Comptabilité
60 AVENUE DU CANADA
CS 50147
35201 RENNES CEDEX 2

IMMEUBLE : RESIDENCE ARGOAT
1 RUE DE LA BATAILLE DE
CAMLANN
56800 PLOERMEL

Rennes, le 06 Aout 2026

Référence Marché: 024054-PBS-001

LOCALISATION : 1 RUE DE LA BATAILLE DE CAMLANN - MME DELGADO 07 58 26 60 04
LOGEMENT N° 128226, PORTE N°03, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 4

MOTIF : POSE BRANCHEMENT MACHINE A LAVER

Donneur d'ordre : Mme F TRAINEAU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 31/07
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
EXPLICATION DE LA LOCATAIRE QU'ELLE SOUHAITE INSTALLER SA MACHINE A
LAVER DANS LES WC
AUCUN BRANCHEMENT ET ARRIVEE D'EAU EXISTANTS DANS LES WC
DES TRAVAUX IMPORTANTS AVEC OUVERTURE DE LA CLOISON SERAIENT NECESSAIRE
PRISE D'APPEL AVEC LA GESTIONNAIRE POUR EXPLICATIONS
LA GESTIONNAIRE NE SOUHAITE PAS DONNER SUITE A CETTE DEMANDE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	51,46	154,38
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,58	20,58
TOTAL H.T.				174,96
T.V.A. a 10,00%				17,49
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>192,45</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.